

Exécutoire le 14 avril 2025



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24	Séance du 31 mars 2025
Conseillers présents : 20	
Votants : 23	
Date de la convocation : 18 mars 2025	
Delib20250309	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Ymen FARHAT, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

M. Philippe BERARDI à M. Hervé ROSE
M. Francis MÉNARD à M. Pierre JUNQUA
M. Jérôme PIERRE M. Didier LIZORET.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

M. Bertrand LANGRAND , désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20250309**OBJET : Subvention aux associations**

Le conseil municipal,

Après avoir pris connaissance du tableau des propositions de subventions examinées au sein de chaque commission pour les associations et organismes ayant fait une demande auprès de la Commune au titre de l'année 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'attribuer, au titre de l'année 2025, les subventions conformément au tableau détaillé ci-dessous, pour un montant total de 84 560 euros.

	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle ou de projet	Total
AFM Téléthon	100 €		100 €
Amis de Jean Bosco	50 €		50 €
La Banque alimentaire du Calvados	600 €		600 €
Clin d'œil	50 €		50 €
Collège Brécey	45 €		45 €
Comité Juno Canada	50 €		50 €
A vue de truffe (chiens guide d'aveugles)	100 €		100 €
France Alzheimer Calvados	50 €		50 €
Groupe de secours catastrophe français	100 €		100 €
La Dame Blanche	300 €		300 €
La Ligue contre le cancer	100 €		100 €
Association des Paralysés de France	50 €		50 €
Le Planning Familial 14	150 €		150 €
Point de mire	50 €		50 €
Pompiers missions humanitaires	50 €		50 €
Prévention routière	100 €		100 €
Restos du Cœur	2 100 €		2 100 €
Secours catholique	300 €		300 €
AMAP	113 €		113 €
ASFODEVH (As Format et Dévelop. Humain)	50 €		50 €
VMEH	200 €		200 €
Bien Vivre sa Retraite à Tout Age	1 600 €		1 600 €
Comité de Jumelage Allemand	3 200 €		3 200 €

Exécutoire le 14 avril 2025

Comité de Jumelage Anglais	2 500 €		2 500 €
Comité de Jumelage Belge	1 500 €		1 500 €
ASC Tennis de Table	7 000 €		7 000 €
Association Cormelloise de Yoga	500 €		500 €
Billard Club Cormellois	1 000 €		1 000 €
Club de Badminton Cormellois	2 500 €		2 500 €
Club Mouche	700 €		700 €
Corm'ella Danse	500 €		500 €
Cormelles Judo	6 200 €		6 200 €
Cormelles Loisirs Volley	600 €		600 €
ESC Football	18 500 €		18 500 €
ESC Pétanque	2 500 €		2 500 €
Gymnastique Volontaire	3 600 €		3 600 €
Handball Cormelles	2 300 €		2 300 €
Royal Tennis Cormelles	4 000 €		4 000 €
Les P'tits joueurs	300 €	400 €	700 €
Royal Voce	1 300 €		1 300 €
Club Photo-vidéo	1 500 €		1 500 €
Comité des Œuvres Sociales du Personnel	17 652 €		17 652 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations concernées, le cas échéant.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 3 avril 2025

Le Maire,

 Jean-Marie GUILLEMIN